



Formation recyclage à la conduite des Plates-formes élévatrices mobiles de personnel. Certificat d'Aptitude à Conduire En Sécurité (CACES®) Recommandation 486 Catégories A - B



Public
Toute personne devant travailler avec des plateformes élévatrices mobiles de personnel même occasionnellement.
Codes RS : 7000 (A), 7001(B)
Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE
Date d'enregistrement : 18/12/2024



Pré requis
Maîtriser la langue française à l'oral.

100% de réussite en 2025



- Effectuer une prise de poste en mobilisant ses connaissances et en assurant les vérifications adaptées pour garantir la conduite en sécurité d'une plate-forme élévatrice mobile de personnel (PEMP) à élévation multidirectionnelle ou à élévation verticale.
- Maîtriser les conditions d'équilibre des PEMP.
- Réaliser les opérations de mise en place, de conduite et les manœuvres des PEMP à élévation multidirectionnelle ou à élévation verticale de type 1 en respectant les règles de sécurité.
- Réaliser les opérations de conduite et les manœuvres des PEMP à élévation multidirectionnelle de type 3 PEMP à élévation verticale de type 1 en respectant les règles de sécurité.
- Charger et décharger une PEMP sur un porte-engins en sécurité (optionnel).
- Réaliser les opérations de fin de poste et d'entretien quotidien en identifiant les éventuels dysfonctionnements ou anomalies de la plate-forme à élévation multidirectionnelle ou à élévation verticale pour en rendre compte.



Méthodes et moyens pédagogiques

- Enseignement théorique multimédia et cours en présentiel sous forme de vidéo projection
- Exercices pratiques sous forme d'ateliers sur notre plateau technique selon la/les catégories



Textes et documents de référence

- Recommandation de la CNAM R486 – mai 2026
- Référentiel CACES® 2020 V2 – Janvier 2024
- FAQ CACES® 2020 V7 – 1^{er} mars 2026

Validation

Feuilles de présence par demi-journée, présence obligatoire durant la totalité de la formation.

- La stagiaire reçoit une attestation de fin de formation
- Test théorique et test pratique selon la recommandation R486 de la CNAM
- CACES® R486 de la catégorie visée valable 5 ans délivré après réussite aux tests théorique et pratiques
Critères : note minimale de 70/100 à l'ensemble du test et d'une note supérieure ou égale à la moyenne dans chacun des thèmes. Un renouvellement devra être effectué tous les 5 ans fin de maintenir la certification. Après avis favorable délivrance d'une attestation de compétences. Sous conditions de l'employeur, délivrance d'une autorisation de conduite



Contenu

Formation théorique : (selon les catégories)

- Les statistiques des Accidents du Travail
- Les dispositions réglementaires
- Les droits, obligations et responsabilités
- Les partenaires de la prévention et leur rôle
- Les différents acteurs de l'entreprise et leurs obligations
- Que faire en cas d'accident ?
- Le processus menant à l'AT et à la maladie professionnelle, les risques et sanctions liés à la prise de substances
- Les risques liés à l'utilisation d'une PEMP
- Les différentes catégories de PEMP
- La description, la technologie et les équipements des PEMP
- La prise et la fin de poste
- La stabilité de la PEMP
- Les règles d'utilisation de la PEMP
- Les vérifications
- Les EPI
- Les gestes de commandement des appareils de levage
- La signalisation

Formation pratique : (selon les catégories)

- La vérification de l'adéquation de la plateforme élévatrice.
- Réglage et port du harnais
- Le contrôle du bon fonctionnement de la PEMP.
- Le positionnement de la PEMP et déplacements.
- Le port du harnais
- La conduite et la circulation (plateforme de travail en élévation)
- La réalisation des manœuvres de secours et réaction face à un signal d'alerte.
- Prise de poste et vérification
- Fin de poste, opérations d'entretien au quotidien, maintenance.

Les tests CACES® R486 seront réalisés par l'organisme A2S Conseil, adhérent du groupe AG2C, OTC certifié pour les CACES® par SGS depuis le 19/08/2021
Certificat CACES® n°ICSCAC0252

Accessibilité



14h de formation



Effectif

maximum 6 stagiaires



Nous consulter pour un devis



Formateur

Formateurs spécialisés dans la conduite et la manipulation de PEMP



Agenda INTER

voir : www.a2s-conseil.fr



Être obligatoirement muni des équipements de protection individuelle (EPI) en cours de validité et à jour (chaussures de sécurité, gants, gilet haute visibilité)



Notre centre et nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, une place de stationnement est attribuée. L'accès aux formations techniques fera l'objet d'une analyse avec notre référente handicap : Camille DESEIN.

Responsable pédagogique : Dominique DESEIN

Pour toute demande de renseignements complémentaires, conditions, tarifs, délais ou modalités d'inscription merci de nous contacter

03.28.48.53.38

contact@a2s-conseil.fr